

Droits/libertés	Charte québécoise : article(s)	Charte canadienne des droits et libertés (ci-après Charte) et Loi canadienne sur les droits de la personne (ci-après Loi) : articles	Convention européenne des droits de l'homme (ci-après Convention) et Protocoles additionnels (ci-après Protocoles 1, 2, 3 etc.) : articles	Convention américaine relative aux droits de l'homme (ci-après Convention), Protocole additionnel à la Convention (ci-après Protocole) et Instruments spécifiques : articles	Charte internationale des droits de l'homme : Déclaration universelle des droits de l'homme (ci-après Déclaration), Pacte international relatif aux droits civils et politiques (ci-après Pacte civil) et Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (ci-après Pacte économique) et Protocoles additionnels associés aux Pactes civil et économique et instruments spécifiques : articles
Droit à la vie, à la sûreté, à l'intégrité de sa personne	1, 2	7 Charte	2, 3, 4, 5 Convention	4, 5, 6, 7 Convention	3, 4 Déclaration; 6, 7, 8, 9 Pacte civil; Protocole 2, Pacte civil (abolition de la peine de mort) Voir aussi : <ul style="list-style-type: none"> • Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants <ul style="list-style-type: none"> ○ Protocole facultatif se

					rapportant à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants
Liberté de conscience, de religion et d'opinion	3	2 Charte	9 Convention	12 Convention	18 Déclaration; 18 Pacte civil
Liberté d'expression	3	2 Charte	10 Convention	13 Convention; Déclaration de principes sur la liberté d'expression	19 Déclaration; 19 Pacte civil
Liberté de réunion pacifique et d'association	3	2 Charte	11 Convention	15, 16 Convention	20 Déclaration; 21, 22 Pacte civil; 8 Pacte économique
Liberté de circulation et d'établissement	/	6 Charte	2 Protocole 4	22 Convention	13 Déclaration; 12 Pacte civil
Sauvegarde de la dignité, de l'honneur et de la réputation	4	/	10(2) Convention; Protocole 13 : préambule	11 Convention	12 Déclaration; 19(3) Pacte civil
Respect de la vie privée	5	8 Charte (protection contre les fouilles, saisies et perquisitions abusives)	8 Convention	11(2) Convention	12 Déclaration; 17 Pacte civil
Jouissance paisible et libre disposition des biens /	6, 7, 8	8 Charte (protection contre les fouilles, saisies et	1 Protocole 1	21 Convention	17 Déclaration

Protection de la propriété		perquisitions abusives)			
Respect du secret professionnel	9	/	/	/	/
Droit à l'égalité / interdiction de la discrimination	10, 18.2	15 Charte; 3 Loi	14 Convention; 1 Protocole 12	24 Convention; 3 Protocole; Inter-American Convention Against All Forms of Discrimination and Intolerance ; Inter-American Convention Against Racism, Racial Discrimination and Related Forms of Intolerance	1, 2, 7 Déclaration; 20(2), 26 Pacte civil Voir aussi : <ul style="list-style-type: none"> • Conférence mondiale contre le racisme, 2001 (Déclaration et programme d'action de Durban) • Convention concernant la discrimination (emploi et profession), 1958 (N° 111) • Convention sur l'égalité de rémunération, 1951 (No. 100) • Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes <ul style="list-style-type: none"> ○ Protocole facultatif à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes • Convention internationale sur l'élimination de toutes

					<p>les formes de discrimination raciale</p> <ul style="list-style-type: none"> • Convention concernant la lutte contre la discrimination dans le domaine de l'enseignement <ul style="list-style-type: none"> ○ Protocole instituant une Commission de conciliation et de bons offices chargée de rechercher la solution des différends qui naîtraient entre États parties à la Convention concernant la lutte contre la discrimination dans le domaine de l'enseignement • Déclaration sur l'élimination de toutes formes d'intolérance et de discrimination fondées sur la religion ou la conviction • Déclaration sur la race et les préjugés raciaux
Égalité des sexes	10, 47 (conjoints mariés), 50.1	28 Charte	5 Protocole 7 (égalité entre époux)	17(4) Convention (égalité entre époux)	3 Pacte civil; 3 Pacte économique
Harcèlement discriminatoire	10.1	14 Loi	/	/	/
Droit au logement	12, 13, 14	6 Loi	/	/	25(1) Déclaration;

					11 Pacte économique 23(2) Déclaration
Interdiction de la discrimination en emploi	16, 17, 18, 18.1, 19	7, 8, 9, 10, 11 Loi	/	7(1) Protocole	
Autres applications particulières du droit à l'égalité	11, 12, 13, 14, 15, 20.1	5, 12 Loi	/	/	/
Antécédents judiciaires	18.2	2, 3 Loi	/	/	/
Exigence professionnelle justifiée	20	15 Loi	/	/	/
Droits politiques	21-22	3-5 Charte	3 Protocole 1	23 Convention	21 Déclaration; 25 Pacte civil
Droits judiciaires	23-48	7-14 Charte	6, 7 Convention; 1, 2, 3, 4 Protocole 7	8, 9, 10 Convention	9, 10, 11 Déclaration; 9, 10, 11, 14, 15, 16 Pacte civil
Protection des enfants	39	/	/	17, 19 Convention; 15, 16 Protocole	16(3) Déclaration; 23, 24 Pacte civil; 10 Pacte économique Voir aussi : <ul style="list-style-type: none"> • Convention sur l'âge minimum, 1973 (N° 138) • Convention relative aux droits de l'enfant <ul style="list-style-type: none"> ○ Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant, concernant l'implication

					<ul style="list-style-type: none"> ○ d'enfants dans les conflits armés ○ Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant, concernant la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants ○ Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant établissant une procédure de présentation de communications • Convention sur les pires formes de travail des enfants, 1999 (N° 182)
Droit à l'instruction	40, 41	23 Charte	2 Protocole 1	13 Protocole	18(4), 26 Déclaration; 13, 14 Pacte économique
Droits et obligations des conjoints/parents	41, 42, 47	/	12 Convention; 5 Protocole 7	17, 32 Convention; 15 Protocole	16 Déclaration; 23 Pacte civil
Droits des minorités ethniques	43	23 Charte (instruction dans la langue de la minorité)	14 Convention et 1 Protocole 12 (motif de discrimination interdit : « appartenance à	22 par 6-9 Convention (protection des étrangers)	13 (étrangers), 27 Pacte civil Voir aussi : • Déclaration des droits des personnes

			une minorité nationale »); 16 Convention, 4 Protocole 4 et 1 Protocole 7 (protection des « étrangers »)		appartenant à des minorités nationales ou ethniques, religieuses et linguistiques
Droit à l'information	44	/	/	/	/
Sécurité sociale / Niveau de vie décent	45	/	/	9, 10, 12 Protocole	22, 25(1) Déclaration; 9, 11, 12 Pacte économique
Droit au travail / conditions de travail justes et raisonnables	46	/	/	6, 7, 8 Protocole	23, 24, 25(2) Déclaration; 6, 7, 8 Pacte économique Voir aussi : <ul style="list-style-type: none"> • Convention sur le droit d'organisation et de négociation collective, 1949 (N° 98) • Convention sur la liberté syndicale et la protection du droit syndical, 1948 (N° 87) • Convention sur la politique de l'emploi, 1964 (N° 122)
Droit à un environnement sain	46.1	/	/	11 Protocole	/

Protection des personnes âgées et handicapées	48	17-19 Loi (programmes d'adaptation)	/	17, 18 Protocole; Convention interaméricaine pour l'élimination de toutes les formes de discrimination contre les personnes handicapées	Application du Plan d'action international sur le vieillissement et activités connexes; Convention relative aux droits des personnes handicapées ○ Protocole facultatif à la Convention relative aux droits des personnes handicapées
Droits des autochtones	/	25 Charte	/	Inter-American Convention Against Racism, Racial Discrimination and Related Forms of Intolerance (mention dans le préambule des autochtones en tant que groupe victime de racisme et de discrimination)	Convention relative aux peuples indigènes et tribaux, 1989 (N° 169); Déclaration sur les droits des peuples autochtones
Multiculturalisme	/	27 Charte	/	/	/
Réparations en cas d'atteinte à un droit	49	24 Charte	13 Convention	25 Convention; 19(6) Protocole	8 Déclaration; 2 Protocole 1, Pacte civil; 2, 10 Protocole 1, Pacte économique
Possibilité de dérogation	52	33 Charte	15, 57 Convention	75 Convention; 20 Protocole	4 Pacte civil

Application à l'État	54	32 Charte	Préambule, 56 Convention	1, 2 Convention; 1, 2 Protocole	Déclaration : préambule; 2, 40, 50 Pacte civil; 2, 16, 28 Pacte économique
Disposition limitative de droits	9.1	1 Charte	18 Convention	30 Convention; 5 Protocole	29(2) Déclaration; 4 Pacte économique
Organe(s) spécialisés chargé(s) de l'application des chartes/instruments	57-85 (Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse); 100-133 (Tribunal des droits de la personne)	26 et s Loi (Commission des droits de la personne); 48 et s Loi (Tribunal des droits de la personne)	19-52 Convention; Protocole 16 (Cour européenne des droits de l'homme)	33, 34-51 (Commission interaméricaine des droits de l'homme), 52-69 (Cour interaméricaine des droits de l'homme), 70-73(Dispositions communes aux deux organes)	28-45 Pacte civil (Comité des droits de l'homme)
Programmes d'accès à l'égalité	86-92	16 Loi	/	/	/